Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris
2bis square Georges Lesage – 4ème étage 75012 PARIS
01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60
syndicat.fo@paris.fr ; https://fo-villedeparis.fr

CST DEVE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

POUR LE CST DEVE

VOTEZ FO !

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTIS POLITIQUES !

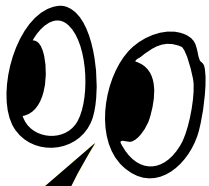
FO SE MOBILISE SANS RELÂCHE ET OBTIENT DES AVANCÉES DANS L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET SERVICES.

FO EST AU CONTACT DU TERRAIN, PORTE LA VOIX DES AGENTS ET DÉFEND LEURS DROITS EN TOUTE INDÉPENDANCE.

FO ACCOMPAGNE TOUS LES JOURS DES AGENTS DANS L'ENSEMBLE DES SITUATIONS LIÉES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL.

QUAND LES AGENTS S'UNISSENT ET SE MOBILISENT SUR DES REVENDICATIONS CLAIRES, DES AVANCÉES DEVIENNENT POSSIBLES ET DES RÉSULTATS SONT OBTENUS.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR UNE ADRESSE MAIL ACTIVE @PARIS.FR POUR POUVOIR VOTER !



A QUOI SERT LE CST DEVE ?

C'est l'instance où sont examinées les questions collectives concernant l'organisation de la DEVE, les effectifs, les métiers, les carrières, la santé et les conditions de travail.

NOTRE MÉTHODE :
INFORMER • REVENDIQUER • RECHERCHER L'UNITÉ • MOBILISER • NÉGOCIER • OBTENIR

DÉFENSE DE TOUS LES MÉTIERS DE LA DEVE : DES REVENDICATIONS CLAIRES

- JARDINIERS / ATEE : reconnaissance de la pénibilité, augmentation de la sujétion pour réduire le temps de travail, recrutements et matériel adapté.
- BÛCHERONS : revalorisation de l'IFSE à la hauteur de la pénibilité, des dangers quotidiens et du travail en hauteur.
- AGENTS DES CIMETIÈRES : Reconnaître la pénibilité psychologique et la charge émotionnelle liées au travail quotidien dans les cimetières et adapter la sujétion en conséquence.
- MAÎTRISE / TSO / TSAM : revalorisation de l'IFSE, reconnaissance des responsabilités d'encadrement et de la technicité, davantage de promotions et de débouchés, avec l'ouverture de perspectives vers la catégorie A.
- ADMINISTRATIFS / UGD : passage des UGD en catégorie B, revalorisation de l'IFSE, reconnaissance de la technicité • de l'autonomie et des responsabilités, Des effectifs suffisants face à l'augmentation de la charge de travail et de la polyvalence, un télétravail choisi et encadré, qui ne doit ni isoler les agents ni accroître la charge de travail, amélioration des perspectives de carrière.

fo-villedeparis.fr



NOS REVENDICATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- **POINT D'INDICE : revalorisation immédiate et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.**
- **GRILLES INDICIAIRES : refonte et revalorisation pour redonner de l'amplitude aux carrières.**
- **JOUR DE CARENCE : suppression du jour de carence dans la Fonction publique.**
- **ARRÊT MALADIE : suppression de la réduction de 10 % de la rémunération en congé de maladie ordinaire.**
- **ET TANT D'AUTRES COMBATS à mener...**

A LA DEVE, FO REVENDIQUE

- **IFSE / RÉMUNÉRATION : +400 € minimum d'IFSE pour l'ensemble des agents de la DEVE, avec une revalorisation du plafond d'IFSE.**
- **OUTILLAGE : Augmentation du budget alloué à l'outillage, avec du matériel ergonomique, des EPI adaptés et des véhicules en nombre suffisant.**
- **MISSIONS TECHNIQUES : Reconnaissance indemnitaire des missions techniques : conduite d'engins, de tracteurs avec remorque, de tondeuses et de véhicules, ainsi que des travaux de taille, de tonte et autres missions spécialisées.**
- **EFFECTIFS : Recrutement de jardiniers titulaires et remplacement des départs afin de maintenir des équipes complètes.**
- **PÉNIBILITÉ : Augmentation de la sujétion afin de réduire le temps de travail et de limiter l'usure professionnelle.**
- **CARRIÈRES : 100 % promus-promouvables, davantage de promotions et reconnaissance des qualifications et responsabilités.**
- **SANTÉ / SÉCURITÉ : FO exige une médecine du travail renforcée, un suivi régulier des agents exposés aux charges, postures contraignantes et vibrations, des locaux dignes, du matériel adapté et des organisations du travail qui protègent réellement la santé.**

À LA DEVE, FO S'EST MOBILISÉE ET A OBTENU DES AVANCÉES

- FO s'est mobilisée pour la valorisation de la maîtrise sylvicole : +250 € ainsi que pour l'augmentation du nombre de chefs d'exploitation (CE).
- A LA DEVE, FO s'est mobilisé pour l'obtention de la prime JO pour un maximum d'agents.
- LA PÉNIBILITÉ DES JARDINIERS DOIT ENFIN ÊTRE RECONNUE : FO A PORTÉ CETTE REVENDICATION AVEC UNE PÉTITION EN COURS : PEU DE RÉPONSES CONCRÈTES ONT ÉTÉ APPORTÉES. IL FAUT MAINTENANT AMPLIFIER LE RAPPORT DE FORCE.

PLUS DE VOIX POUR FO = PLUS DE FORCE POUR LES AGENTS DE LA DEVE

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 – JE VOTE FO AU CST DEVE